Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi (H/F)

La formation est dispensée par deux professionnels expérimentés de la conduite de taxi et une formatrice expérimentée en enseignement de la conduite et sécurité routière.
Le GRETA JURA met à disposition le véhicule taxi école pour le passage de l'examen

LA FORMATION

Objectif(s)

- Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires au métier de conducteur de taxi.
- Maîtriser toutes les applications relatives à la règlementation en vigueur.

Contenu

Compétences théoriques
A - Réglementation du transport public particulier de personnes :
B - Gestion
C - Sécurité routière
D - Expression et de compréhension en langue française
E - Capacité d'expression et compréhension en anglais niveau A2
F - Connaissance du territoire et réglementation locale
G - Réglementation nationale de l'activité taxis et gestion propre à cette activité

Compétences pratiques évaluées
A- Conduite et sécurité
B- Relation client
C - Construction du parcours et accompagnement touristique
D- Facturation et paiement

Résultat(s) attendu(s) et modalité(s) d'évaluation

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi (H/F) (Sans niveau spécifique)
RS5635
Certificateur(s) : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche
Pour en savoir plus sur les caractéristiques de la certification préparée, consulter la fiche France Compétences
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5635/

Modalités d'évaluation des acquis

L'épreuve pratique d'admission est organisée par la Chambre de Métiers
D'une durée de 20 minutes, elle se décompose comme suit:
A/ Préparation et Réalisation du parcours
B/ Sécurité et souplesse de la conduite et respect du code de la route
C/ Qualité de la prise en charge et de la relation client et capacité à apporter des informations à caractère touristique
D/ Facturation et utilisation des équipements spéciaux

Est déclaré reçu à l'examen le candidat qui a obtenu une note d'au moins 12/20 à l'épreuve pratique.

Un candidat déclaré admissible peut se présenter trois fois à l'épreuve d'admission dans un délai d'un an à compter de la publication des résultats des épreuves d'admissibilité. Au-delà du délai d'un an, le candidat devra se réinscrire à l'ensemble des épreuves et s'acquitter de la totalité des frais d'inscription.

Intervenant(s)

La formation est dispensée par un professionnel expérimenté de la conduite de taxi et une formatrice en auto-école.

Organisme responsable

GRETA Jura
1 Rue Anne Frank, 39000 LONS-LE-SAUNIER
Siret : 19390019800030 - N° d'activité : 4339P000239
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Circ. n°2006-10 du 16.3.06 -BOT n°20016-4 du 30.4.06-)
greta-franche-comte.fr/greta/jura

INFO(S) +

Taux de réussite
83% de réussite à l'examen pour l'année 2024 (sur 6 candidat(s) présenté(s))
Taux d'insertion
100% d'insertion dans l'emploi pour l'année 2024
Taux d'insertion dans le(s) métier(s) visé(s)
100% d'insertion dans le(s) métier(s) visé(s) pour l'année 2024
Autres indicateurs de résultats
67% de taux de satisfaction pour l'année 2024

Prochaine(s) session(s) de formation

CHAMPAGNOLE

Formation en présentiel

Lieu de la formation

GRETA Jura - Site de Champagnole
625 rue de Gottmadingen
39305 CHAMPAGNOLE
La préparation à l'admissibilité se déroule sur notre site de Champagnole. La préparation à l'admission de déroule sur notre site de Lons Le Saunier.

Durées

- Durée indicative : 2 Mois
- Durée totale : 252 h (dont 252 h en centre)

Public(s) (H/F)

Tout public

Prérequis / Condition(s) spécifique(s)

Sans niveau spécifique
Etre titulaire du permis de conduire depuis au moins 3 ans à la date du dépôt de dossier.
Etre titulaire au minimum d'une attestation de formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1.) ou d'une attestation équivalente.
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive mentionnée au bulletin n°2 du casier judiciaire.
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine d'au moins 6 mois fermes, d'un emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, outrage public à la pudeur, infraction à la législation en matière de stupéfiants ou pour atteinte volontaire à l'intégrité de la personne.
Etre reconnu apte à l'issue d'une visite médicale.

Effectif

De 5 à 9

Modalité(s) de formation

Personnalisation de parcours possible
- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Moyen(s) et modalité(s) pédagogique(s)

- Document pédagogique
- Etude de cas
- Jeux de rôle

Modalités d'accès

- Admission sur dossier

Être titulaire du permis de conduire depuis au moins 3 ans à la date du dépôt de dossier.
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive mentionnée au bulletin n°2 du casier judiciaire.
Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine d'au moins 6 mois fermes, d'un emprisonnement pour vol, escroquerie, abus de confiance, outrage public à la pudeur, infraction à la législation en matière de stupéfiants ou pour atteinte volontaire à l'intégrité de la personne.
Être reconnu apte à l'issue d'une visite médicale.
Être titulaire au minimum d'une attestation de formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1.) ou d'une attestation équivalente.

Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.
Pour information, cette formation est éligible au CPF, retrouvez-la sur :
https://www.moncompteformation.gouv.fr
Coût total max. : 2 973.60 EUR TTC
Organisme non assujetti à la TVA

Organisme formateur

GRETA Jura
1 Rue Anne Frank 39000 LONS-LE-SAUNIER
Siret : 19390019800030

Prochaine(s) date(s)

Du 01/03/2022 au 31/12/2026
Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription
Inscriptions fermées, contactez l'organisme de formation

Contact(s)

Nadine JOUHAM - Conseiller(-ère) en Formation Professionnelle
Tél. : 03 84 86 90 00 - greta.jura@ac-besancon.fr

Référent handicap

Nadine JOUHAM - Tél. : 03 84 86 90 00 - nadine.jouham@ac-besancon.fr